

COMMUNIQUÉ DU MEDEF NOUVELLE-CALÉDONIE

Nouméa, le 26 Décembre 2024

Le Medef NC dénonce avec la plus grande fermeté les accusations proférées par certains élus et représentations politiques à l'encontre des chefs d'entreprises calédoniens.

Les émeutes du 13 mai, à l'origine de la destruction massive de notre économie et de nos entreprises, ont touché tous les Calédoniens, sans exception, quelles que soient leurs origines, leurs fonctions, leurs religions ou encore leurs sensibilités. Personne n'a été épargné.

Il est honteux d'entendre dire que certaines entreprises auraient été brûlées par leurs propres propriétaires, de la même manière qu'il est absolument consternant d'accuser les entreprises calédoniennes de discrimination envers certaines communautés, à l'heure où tous les efforts de celles-ci sont tournés vers la sauvegarde de l'emploi et de leur survie pure et simple.

L'entreprise est et restera l'un des piliers du vivre ensemble et de la réduction des inégalités en Nouvelle-Calédonie

Face à ces déclarations infondées et diffamatoires, le Medef NC se réserve le droit de saisir la justice.

Le MEDEF Nouvelle-Calédonie
